

LE LIVRE BLANC

des acteurs de l'Événementiel professionnel

Présidentielle 2022



“

**L'événementiel professionnel,
accélérateur de la relance des
entreprises et des territoires**

”

unimev[®]
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÈNEMENT

UNE FILIÈRE QUI REPRÉSENTE

1200
Foire
et Salons

250 000
d'exposants

25 millions
d'entrées de visiteurs

5000
Congrès

2 millions
de congressistes

580000
Événements
d'entreprises

52 millions
de participants

455000
emplois dont **20000**
emplois directs

Une production
événementielle
évaluée à

20 milliards
d'euros/an

77 millions

de participants rassemblés dont plus de
6,8 millions en provenance de l'international

QUELS EFFETS DE LEVIER ?



Animation des filières / business entre exposants et visiteurs = 34.5 milliards € de transactions / an
Un hub de commerce international =
11,3 milliards € avec des clients étrangers



Attractivité de la place France
retombées pour le tourisme d'affaires – chaîne de
transport et d'hospitalité = **19,5 milliards €**



Diffusion de connaissances et de contenus favorisant l'appropriation d'innovations, le partage d'expériences et la transformation des pratiques professionnelles et individuelles.



La France

N°1 mondial dans les congrès
N°1 mondial dans les salons
avec l'Allemagne,
la Chine et les USA

Paris-IDF

Leader mondial
sur les salons de plus
de 500 exposants
et les grands congrès

18 mois d'arrêt quasi-total de l'activité...

Sans salons, congrès, foires, événements professionnels... La filière française de l'Événement, si flamboyante jusque-là, n'est pas passée loin de son extinction. La mobilisation des pouvoirs publics et les dispositifs d'aides gouvernementales ont heureusement permis à la plupart des entreprises du secteur de traverser, tant bien que mal, la crise sanitaire.

Paradoxalement, cette mise au point mort de l'industrie événementielle a conduit les autorités publiques, les professionnels comme l'ensemble de nos concitoyens à prendre la mesure de son importance pour le partage de contacts et de connaissances, l'animation des filières économiques et le lien social dans les territoires... Sans parler de son rôle moteur pour le secteur du tourisme.

Aujourd'hui, la filière reprend le dessus.

Nous sommes prêts pour accompagner la relance.

Au service de la France et des Français.

Renaud HAMAIDE
Co-Président UNIMEV

Pierre Louis ROUCARIES
Co-Président UNIMEV

Fabrice LABORDE,
Président de CREALIANS

Cyril de FROISSARD,
Président de L'ÉVÉNEMENT

1 Soutenir l'industrie événementielle pour renforcer le rayonnement et l'attractivité de la France à l'international



Ce qu'ont fait les acteurs de l'événementiel professionnel ?

- ▶ **Évalué la production annuelle** des acteurs de la filière salons, congrès, foires et événements d'entreprises.
- ▶ **Mesuré le Retour sur Investissement (ROI)** des salons et foires-expositions pour les entreprises françaises et étrangères : en moyenne, 1 € investi en participation crée 8 € de courant d'affaires pour un exposant.
- ▶ Défendu, pendant la crise, l'existence d'**une seule et même chaîne de valeur**. Les organisations professionnelles des différents maillons de la filière salons, congrès, foires et événements professionnels travaillent aujourd'hui à réunir leurs moyens pour créer une représentation unique de ces métiers. Les pouvoirs publics disposeraient ainsi d'un seul interlocuteur pour dialoguer avec les entrepreneurs de l'événementiel professionnel.

Proposition n°01 Créer un grand ministère du tourisme et de l'événementiel professionnel

Permettre à l'événementiel professionnel de rester un moteur du tourisme d'affaires et un facteur de rayonnement de notre pays implique la création d'un ministère dédié composé de professionnels de l'attractivité.

Proposition n°02 Créer un Conseil National de l'Événementiel (CNE) sur le modèle du Conseil National de l'Industrie (CNI)

En 2010, les États-Généraux de l'Industrie ont débouché sur la création d'une structure de coordination : la conférence nationale de l'industrie devenue par la suite Conseil national de l'industrie, CNI, instance consultative placée auprès du Premier ministre chargée d'éclairer et de conseiller les pouvoirs publics sur la situation de l'industrie et des services à l'industrie en France. Une prise de conscience analogue est aujourd'hui en train de s'opérer avec l'ensemble des acteurs de l'événementiel professionnel. Elle doit se concrétiser par la création d'une structure ad hoc fédérant à travers plusieurs collèges l'ensemble des acteurs de l'événementiel, **qu'ils relèvent du monde des affaires, du monde scientifique, du monde du sport ou de celui de la culture**. Une structure pilotée par le Premier ministre, les ministres concernés et dont l'action pourrait être relayée par les différentes agences de l'État.

Proposition n°03 Promouvoir les événements français et inciter les entreprises à y participer

Des propositions ont été faites par la filière en octobre 2021 au ministre de l'Économie pour :

- **Financer un plan de promotion internationale sur 2 ans**
- **Inciter les entreprises à recourir à l'outil événementiel** en subventionnant la participation à des salons/foires/congrès-expos ou l'organisation d'événements de promotion/commercialisation en France.

La mise en œuvre de ce plan bénéficierait à l'ensemble des acteurs du tourisme d'affaires : hôteliers, restaurateurs, transporteurs, taxis et VTC, grands magasins, commerce local...

Proposition n°04 Faire des salons internationaux en France les premières plateformes à l'export des PME nationales

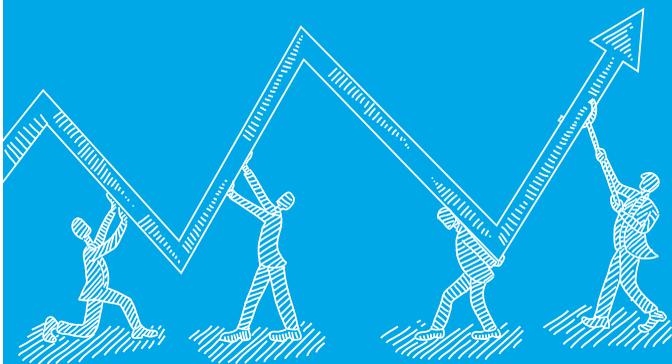
Aujourd'hui l'État et les régions « financent » les salons concurrents étrangers en subventionnant la présence de PME françaises à ces événements. Il faut au contraire créer un « parcours export » pour les jeunes PME souhaitant exporter qui débiterait par le soutien à une présence 1. sur les salons internationaux en France, 2. sur les salons géo-dupliqués à l'étranger par les organisateurs français avant de participer, 3. à des salons étrangers.

Proposition n°05 Déployer une business diplomacy à la Française

Le déploiement d'une véritable business *diplomacy* à la Française pourrait s'appuyer sur une coordination entre BUSINESS FRANCE et ATOUT FRANCE et une mobilisation des postes d'expansion économique des ambassades de France à l'étranger. Qu'il s'agisse du soutien à la venue de décideurs étrangers ou de la promotion d'événements ou de sites événementiels gérés par les acteurs français, à l'étranger. En faisant le lien, notamment, avec PROMOSALONS, association pour la promotion internationale des salons français, créée par les acteurs de l'industrie des salons il y a plus de 50 ans.

Proposition n°06 Faciliter les déplacements sur des salons, congrès, foires et événements professionnels ainsi que l'accès au territoire pour les participants internationaux

2 Mettre l'industrie événementielle en capacité de jouer un rôle moteur dans l'animation et la transformation des filières



Ce qu'ont fait les acteurs de l'événementiel professionnel ?

- ▶ Développé, en partenariat avec le Comité régional du Tourisme d'Île-de-France, un **calculateur de performance RSE des événements** pour justifier la valeur produite par ces rencontres pour les parties prenantes - participants réunis - business généré - savoir diffuser - retombées touristiques... CLEO permet aussi aux organisateurs de piloter leurs impacts environnementaux.

cleo lecalculateur.fr

- ▶ Signé avec le gouvernement un **Engagement pour la Croissance Verte**, afin d'engager les entreprises événementielles vers la réduction, la valorisation et le recyclage des déchets et d'engager la production d'événements professionnels sur la voie de l'économie circulaire.
- ▶ Financé des travaux de **recherches académiques et scientifiques** - publication de l'ouvrage « Salons, Rencontres et Surprises » par Bertrand PULMAN - professorship avec l'ESCP sur l'**expérientiel dans les événements**.
- ▶ Diffusé un **cahier de décryptage sur les nouveaux engagements** que devraient prendre les organisateurs d'événements au service de leur communauté.
- ▶ Engagé la filière française dans le **Net zero carbon events pledge** visant la neutralité carbone en 2050.

Proposition n°07

Promouvoir l'événement comme outil de progrès et de transformation des filières

L'événement est, en soi, un outil à la disposition des entreprises, comme des collectivités, institutions, citoyens... pour conduire leur transformation ainsi que leur transition vers un monde plus durable.

Exemples : COP 21 - appropriation par la société civile des enjeux du réchauffement climatique ; Jeux Olympiques – promotion du sport comme facteur de santé, de vivre ensemble ; Festival de BD d'Angoulême – structuration d'un écosystème dédié au développement des filières de l'image et du film d'animation ; Salon de l'Agriculture, Laval virtual....

Proposition n°08

Mettre l'événement, via un fonds d'amorçage, au service des filières innovantes

Un fonds d'amorçage pourrait être créé par l'État pour permettre aux filières émergentes composées de jeunes entreprises innovantes (JEI) d'organiser de nouveaux événements.

Proposition n°09

Favoriser le dialogue entre les filières donneurs d'ordre et les professionnels spécialistes de l'accueil/organisation d'événements

A l'image de ce que fait l'AUMA, organisation homologue d'UNIMEV en Allemagne, en créant un lieu d'échanges, de réflexion et d'amélioration de la performance des événements, fers de lance des industries nationales, leaders dans leurs domaines.

3

Conforter le rôle de l'industrie événementielle dans l'animation des territoires

Les événements sont des vecteurs essentiels de la vie sociale locale. Ils font dialoguer citoyens, associations, institutions, entreprises, politiques, médias, influenceurs... Réseaux sociaux physiques, ancrés dans leur territoire, actifs pendant le déroulement de l'événement dans les sites et la ville d'accueil - et le reste du temps sur internet.

Ce qu'ont fait les acteurs de l'événementiel professionnel ?

- ▶ Mesuré les **retombées touristiques** générées par la tenue des salons, congrès, foires et événements professionnels, pour les territoires.
- ▶ Noué des partenariats avec des associations d'**élus de territoires** - Fédération des élus des EPL, France Congrès et Événements, France urbaine, Régions de France. Pour faciliter le dialogue entre professionnels et responsables publics.
- ▶ Créé un **événement à destination des responsables publics** pour favoriser l'intégration de l'outil événement dans les stratégies de développement et de rayonnement des territoires.
- ▶ A terme, les acteurs ont le projet de constituer un **réseau d'acteurs politiques et de responsables administratifs** intéressés par les effets de levier des événements pour les territoires.



Proposition n°10

Doter les Régions de la capacité à mettre en œuvre une politique touristique cohérente pour l'événement professionnel en leur conférant un statut de collectivité « chef de file »

Les compétences sont dispersées entre les communes, les départements et les régions en ce qui concerne la politique du tourisme. Les conseils régionaux, comme les conseils départementaux, ne bénéficient plus d'une clause de compétence générale, mais ils conservent une compétence tourisme.

La gouvernance est donc complexe, éclatée et peu lisible sur les territoires alors que c'est la région qui est le principal moteur de la politique touristique sur le terrain.

Proposition n°11

Aider les sites événementiels, par un co-financement État/régions à améliorer leur connectivité haut débit

Proposition n°12

Améliorer la desserte des sites événementiels

L'amélioration de la desserte des sites d'accueil peut se faire par l'aménagement de voies ferrées et routières spécifiques ainsi que par l'intégration de l'accès des sites dans les projets d'aménagement régionaux. Le besoin est particulièrement criant en Île-de-France avec le Grand Paris Express et la liaison CDG express. La profession attend depuis 20 ans une liaison de qualité et sécurisée entre le parc d'exposition Paris Nord Villepinte et le centre-ville de Paris ainsi que l'aéroport CDG.

Proposition n°13

Simplifier les démarches administratives (délibérations, permis...) des exploitants de sites engagés dans des projets de modernisation/développement de leur infrastructure

Proposition n°14

Assouplir les contraintes relatives à l'affichage et à la présence des marques dans l'espace public dans le cadre d'événements

Les villes et les territoires sont de plus en plus favorables à l'organisation d'événements qui permettent d'animer la vie locale. Or, il s'avère que les conditions d'organisation de ces événements sur le domaine public sont devenues très contraignantes. En effet, le code de l'environnement régit très strictement l'affichage des marques dans l'espace public, ce qui peut conduire à mettre en difficulté le modèle économique de ces événements.

4 Donner les moyens à l'industrie événementielle de s'adapter aux enjeux de demain



Ce qu'ont fait les acteurs de l'événementiel professionnel ?

- ▶ Créé **l'Innovatoire**, plateforme d'inspiration pour accompagner les professionnels dans leur rôle d'animation de communautés et de transformation des filières par l'événement. Linnovatoire.fr
- ▶ Co-financé **French Event Booster**, un incubateur ayant vocation à favoriser l'émergence de solutions innovantes au bénéfice des événements et des acteurs de la chaîne de l'événement.
- ▶ Initié les **Challenges Étudiants** pour que la vision des professionnels s'enrichisse de nouvelles approches.
- ▶ Investi dans l'élaboration et le déploiement d'une norme internationale ISO dédiée au **management responsable des activités événementielles - ISO 20121**.
- ▶ Lancé une **étude Ressources-Déchets** visant à évaluer les ressources mobilisées et les déchets produits dans le cadre d'événements pour en améliorer l'éco-conception le réemploi, la réutilisation et, à défaut le recyclage.

Proposition n°15

Aider les entrepreneurs de la filière événementielle, par des prêts bonifiés de la BPI, à financer leur démarche d'innovation

Cet accompagnement leur permettrait de mieux structurer leur démarche d'innovation et de transformation de leur offre, de réfléchir à l'évolution de leur business modèle.

Proposition n°16

Mettre en place, en lien avec l'Agence pour la transition écologique, un plan de soutien à l'investissement des sites événementiels

De 250 à 400 millions d'euros étaient chaque année investis dans les sites événementiels avant la crise sanitaire.

Les exploitants de sites événementiels sont, sur le plan financier, sortis exsangues de la crise sanitaire. Ils ne sont plus en capacité de financer seuls leur modernisation et leur adaptation aux enjeux des rencontres d'aujourd'hui et de demain.

Une proposition de cofinancement a été présentée au ministre de l'Économie en octobre 2021 dans le cadre du plan de soutien et de relance : le dispositif est celui d'un abondement de 1 € de subvention publique pour 1 € investi par les collectivités propriétaires ou gestionnaires délégataires. Ces investissements concernent :

- La rénovation thermique et la gestion énergétique des bâtiments
- L'investissement dans de nouveaux équipements nécessaires à la production et la réalisation d'événements digitaux
- L'adaptation des espaces aux attentes des clients
- Le développement de nouvelles offres de services et d'espaces modulaires
- La conversion des sites en « lieux de vie ».

Proposition n°17

Accompagner la filière dans ses démarches de responsabilité environnementale

Plusieurs axes de travail sont identifiés :

- Gestion des ressources et des déchets – Économie circulaire
- Diminution des émissions de CO2 produites lors des événements
- Formation des collaborateurs à l'éco-conception des événements
- Déploiement de normes de développement durable (ISO 14 001, ISO 20121,...).
- Incitation à certification « Destination Innovante Durable » créé par France Congrès et Événements pour que les territoires français s'engagent pleinement dans le développement d'un tourisme durable, qu'il soit d'affaires ou de loisirs.

5

Permettre à l'industrie événementielle d'attirer et de mobiliser les compétences



Ce qu'ont fait les acteurs de l'événementiel professionnel ?

- ▶ Développé des **apprentissages sur les enjeux de la responsabilité environnementale et sociétale des événements** au sein des écoles formant les futurs collaborateurs de la filière
- ▶ Organisé une plateforme de **mise en relation entre les acteurs et futurs collaborateurs - Before work**
- ▶ Créé **LÉCOLE** pour **former** les professionnels de l'événement
- ▶ Noué des **partenariats avec des écoles** comme Sciences PoParis, EFAP Paris (MBA Communications et Relations Media), l'ENS AAMA (École nationale supérieure des Arts Appliqués et des Métiers d'Art), EM Normandie... pour promouvoir l'image de la filière de l'événement
- ▶ Favorisé **les connexions entre les métiers de l'événementiel et ceux d'autres filières** dont les compétences deviennent de plus en plus stratégiques – scénarisation, design d'espace, expérience participant, animation de communauté... - à travers des visites immersives ou des articles de fond.

Proposition n°18

Accompagner la digitalisation et la montée en expertise des métiers

L'organisateur, en tant qu'animateur de communauté, s'appuie de manière accrue sur des praticiens spécialistes des technologies de l'information (IT) :

- Pour sa logistique événementielle : site internet, interface client, market-place...
- Pour sa politique stratégique et commerciale : expérience client design de la rencontre (UX designer), collecte/exploitation de la donnée (data analyst), intelligence artificielle (IA), réalité virtuelle (VR)...

Cet accompagnement pourrait se faire par la mobilisation des enveloppes du Plan de relance.

Proposition n°19

Créer un statut ad hoc du travailleur événementiel à durée déterminée

L'admission d'un CDD/contrat à durée déterminée de courte durée permettrait de simplifier et d'harmoniser le statut des personnels recrutés à l'occasion du déroulement des événements et de leur montage/démontage avec des conditions très hétérogènes (CDD, intérim, intermittence).

La possibilité de recourir à un tel CDD d'usage permettrait en outre de sécuriser juridiquement les employeurs et de renforcer leur position dans le contexte de concurrence internationale que l'on connaît.

Proposition n°20

Permettre aux organisateurs de recourir aux intermittents du spectacle pour des prestations strictement définies

Les techniciens de l'image et du son refusent les missions qui leur sont proposées sur les événements professionnels car ces heures n'entrent pas dans le champ de l'indemnisation des intermittents du spectacle. Les organisateurs d'événements professionnels se retrouvent en situation de pénurie de main-d'œuvre qualifiée.

Afin de prévenir l'aggravation de cette situation, il serait judicieux de permettre aux techniciens de conserver leur statut d'intermittent du spectacle lorsqu'ils interviennent dans le cadre des événements professionnels **pour des activités strictement liées au son, la lumière et la vidéo**. Nous proposons que le quota d'heures réalisées dans l'événementiel ne dépasse pas 30 % du nombre d'heures à réaliser pour rester dans le régime.

Récapitulatif des propositions

Proposition n°01

Créer un grand ministère du tourisme et de l'événementiel professionnel

Proposition n°02

Créer un Conseil National de l'Événementiel (CNE) sur le modèle du Conseil National de l'Industrie (CNI)

Proposition n°03

Promouvoir les événements français et inciter les entreprises à y participer

Proposition n°04

Faire des salons internationaux en France les premières plateformes à l'export des PME nationales

Proposition n°05

Déployer une business *diplomacy* à la Française

Proposition n°06

Faciliter les déplacements sur des salons, congrès, foires et événements professionnels ainsi que l'accès au territoire pour les participants internationaux

Proposition n°07

Promouvoir l'événement comme outil de progrès et de transformation des filières

Proposition n°08

Mettre l'événement, via un fonds d'amorçage, au service des filières innovantes

Proposition n°09

Favoriser le dialogue entre les filières donneurs d'ordre et les professionnels spécialistes de l'accueil/organisation d'événements

Proposition n°10

Doter les Régions de la capacité à mettre en œuvre une politique touristique cohérente pour l'événement professionnel en leur conférant un statut de collectivité « chef de file »

Proposition n°11

Aider les sites événementiels, par un co-financement État/régions à améliorer leur connectivité haut débit

Proposition n°12

Améliorer la desserte des sites événementiels

Proposition n°13

Simplifier les démarches administratives (délibérations, permis...) des exploitants de sites engagés dans des projets de modernisation/développement de leur infrastructure

Proposition n°14

Assouplir les contraintes relatives à l'affichage et à la présence des marques dans l'espace public dans le cadre d'événements

Proposition n°15

Aider les entrepreneurs de la filière événementielle, par des prêts bonifiés de la BPI, à financer leur démarche d'innovation

Proposition n°16

Mettre en place, en lien avec l'Agence pour la transition écologique, un plan de soutien à l'investissement des sites événementiels

Proposition n°17

Accompagner la filière dans ses démarches de responsabilité environnementale

Proposition n°18

Accompagner la digitalisation et la montée en expertise des métiers

Proposition n°19

Créer un statut ad hoc du travailleur événementiel à durée déterminée

Proposition n°20

Permettre aux organisateurs de recourir aux intermittents du spectacle pour des prestations strictement définies

Les grands enjeux pour une filière française événementielle performante, demain :

1. La transformation numérique
2. La responsabilité environnementale
3. L'internationalisation
4. L'adaptation des sites
5. L'hybridation, l'éditorialisation et l'évaluation des événements
6. L'adaptation de l'offre des prestataires de services de l'événementiel professionnel



L'événementiel professionnel, accélérateur de la relance des entreprises et des territoires



unimev[®]
UNION FRANÇAISE DES MÉTIERS DE L'ÉVÉNEMENT

UNIMEV, Union Française des Métiers de l'Événement, est l'organisation professionnelle représentative de la filière de la rencontre professionnelle : organisateurs de foires, de salons, de congrès, concepteurs d'événements d'entreprises et d'institutions, événements sportifs, gestionnaires de sites d'accueil et prestataires de services. Elle compte plus de 300 adhérents, soit 85 % de l'activité du secteur en valeur, qu'elle représente auprès des pouvoirs publics, des organismes professionnels mais aussi de la presse et du grand public.

crealians
Fédération Française des Métiers de l'Exposition et de l'Événement

CREALIANS est la Fédération française des métiers de l'exposition et de l'événement qui rassemble des concepteurs, des installateurs de stands et d'espaces événementiels et des prestataires spécialisés. Elle rassemble 110 entreprises. www.crealians.fr

LÉVÈNEMENT
Association des Agences de Communication Événementielle

LÉVÈNEMENT est l'association professionnelle française des entreprises de conseil, de création et de production en communication événementielle. Avec 90 agences adhérentes, elle représente 80 % de ce marché... www.levenement.fr